

Agence Raccordement Electricité

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre (Préfet de la Nièvre)

Téléphone : 0970831970

2 Rue des Pâtis

Télécopie :

BP BP30069

58020 NEVERS CEDEX

Courriel : brgne-cuau@enedis.fr

Interlocuteur : Gravet Nelly

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

CHALON-SUR-SAONE, le 30/01/2023

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC05825022N0004

Adresse : LA CARRUE

58300 SAINT-LEGER-DES-VIGNES

Référence cadastrale : Section OA , Parcelle n° 72

Section OA , Parcelle n° 76

Nom du demandeur : MERCIER NICOLAS

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Nelly GRAVET

Votre conseiller

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

